



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



Plan départemental pour l'occitan en Haute-Garonne

- JEUDI 26 OCTOBRE 2017 -

Service de presse

Responsable des relations presse

Cécile van de Kreeke

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr
05.34.33.33.72 – 06.24.66.05.30

Attachées de presse

Aurélie Lou Chidlovsky

aurelie.chidlovsky@cd31.fr
05.34.33.30.65 – 07.86.50.88.94

Coralie Bombail

coralie.bombail@cd31.fr
05.34.33.30.32 – 06.74.93.45.44

SOMMAIRE

LE MOT DE GEORGES MÉRIC.....p.3

INTRODUCTION.....p.4

I – LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT MENÉES DEPUIS 2015.....p.5

II – LE PLAN DÉPARTEMENTAL POUR L'OCCITAN EN HAUTE-GARONNE.....p.6

> Les objectifs et les enjeux

1 – La transmission de la langue et de la culture occitanes : une priorité.....p.6

2 – L'occitan, une présence à promouvoir dans l'espace public.....p.9

3 – L'occitan, une vitalité culturelle à conforter.....p.9

ANNEXE : l'Occitanie, l'occitan, qu'es aquò.....p.13

1 – L'occitan, une langue qui véhicule des valeurs d'ouverture et de tolérance : Libertat, Paratge, Amor

2 – L'occitan, une langue millénaire à sauver

3 – L'occitan, une langue littéraire

4 – L'occitan, une langue riche et plurielle

5 – L'occitan, une langue aujourd'hui reconnue

6 – L'étude sociolinguistique de 2010

LE MOT DE GEORGES MÉRIC



« Nous avons le devoir de veiller tous ensemble sur notre patrimoine culturel immatériel. Nous le devons à nos enfants, à la génération à naître et à nous-mêmes.

Dans cette perspective, tout Haut-Garonnais, qu'il soit originaire d'un pays occitan ou pas, qu'il soit nouvel arrivant ou pas, doit pouvoir se prévaloir de nos racines occitanes et s'en enrichir au plus grand bénéfice de sa propre identité personnelle.

Le Conseil départemental a la volonté politique d'y prendre toute sa part et vient, à cet effet, d'élaborer un plan départemental pour l'occitan.

Ce document répertorie l'ensemble des actions concrètes que l'Assemblée départementale entend soutenir ainsi que les mesures qu'elle envisage de prendre au sein de son administration pour développer la langue et la culture occitane en Haute-Garonne, pour en faciliter la transmission et en favoriser la reconnaissance dans l'espace public.

Ce plan ouvre la voie à des dispositifs partenariaux et transversaux originaux destinés à accompagner les différents acteurs politiques, associatifs ou institutionnels engagés dans la valorisation de l'occitan et de la culture d'Oc.

Sa mise en œuvre vise à préserver et à encourager tout le potentiel de connaissances, de savoir-faire, de création et de diffusion localement exprimés dans ces multiples engagements.

Elle poursuit également l'objectif d'appréhender l'occitan comme une ressource de service public et un vecteur d'aménagement local.

Tout un travail de fond devient ainsi possible pour mieux enraciner notre identité départementale à travers cette culture riche, diverse, libre, qui chante le *paratge* ou la noblesse du cœur, qui exalte la *convivencia*, l'art de vivre ensemble.

L'occitan est assurément une chance pour nos territoires. Et notre République, qui a toujours proclamé haut et fort l'Universalisme de ses principes, ne peut que s'enrichir de ces valeurs qui éduquent à la tolérance et à l'ouverture à l'autre ».

Georges Méric

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

INTRODUCTION



Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a toujours proclamé son attachement à la langue et à la culture occitanes et a décidé de renforcer son action en faveur de la langue d'Oc et de mettre en place une politique volontariste destinée à assurer la valorisation de l'occitan.

Si aujourd'hui, le nombre de locuteurs natifs tend inexorablement à diminuer, force est de constater que l'intérêt pour l'occitan reste vivace et que le dynamisme du milieu associatif a pu engendrer une démarche déterminée pour assurer la défense et la promotion de la langue et de la culture occitanes. Ainsi les Calandretas ont su créer des écoles et des collèges en occitan pour permettre la transmission de la langue. D'autres associations œuvrent pour diffuser la langue et la culture et pérenniser ainsi les chants, danses et musiques traditionnelles. D'autres encore assurent leur présence dans les médias et sur internet en particulier.

C'est pourquoi, soucieux de sauvegarder le patrimoine culturel occitan, le président du Conseil départemental a désigné, dès 2015, un élu référent et nommé un chargé de mission à la promotion de l'occitan. Depuis plusieurs années, le Conseil départemental est aussi fortement mobilisé auprès du réseau associatif de valorisation de la langue occitane, très dynamique sur le territoire haut-garonnais, qu'il soutient à hauteur de 215 000 € en 2016. Tout récemment, lors de la session du 17 octobre 2017, les élus départementaux ont également voté un vœu en faveur de l'adoption d'un statut législatif de reconnaissance et de promotion des langues régionales.

Le présent plan a été élaboré afin de structurer la politique départementale en faveur de l'occitan. Il est destiné à répertorier toutes les actions que le Conseil départemental entend mener ou favoriser et les mesures qu'il envisage de prendre pour asseoir une véritable politique de promotion de l'occitan en Haute-Garonne en faveur de tous les Haut-Garonnais, qu'ils soient originaires du département ou nouveaux arrivants. Il s'articule autour de trois axes :

- renforcer la transmission de la langue et de la culture occitanes, notamment en signant une convention avec l'Éducation nationale, mais également en menant des actions de sensibilisation auprès du public,
- permettre la reconnaissance de l'occitan dans l'espace public, avec notamment le développement d'une signalisation bilingue,
- assurer la valorisation de la culture que la langue véhicule, en soutenant d'une part les associations et en mettant en œuvre des actions départementales.

I - LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT MENÉES DEPUIS 2015



Quatre catégories d'actions ont été menées jusqu'à présent par le Département de la Haute-Garonne :

- la publication d'articles sur la culture occitane dans la revue départementale Haute-Garonne Magazine et dans les magazines antérieurs édités par le Conseil général de l'époque,
- l'achat de 6 000 ouvrages sur l'histoire, la culture et la langue occitane par la médiathèque départementale,
- l'achat de spectacles et notamment auprès de troupes de théâtre comme auprès de la Rampe-Tiò,
- des subventions accordées aux associations pour un montant global de 194 000 € en 2015 et de 215 000 € en 2016.

II - LE PLAN DÉPARTEMENTAL POUR L'OCCITAN EN HAUTE-GARONNE



> Les objectifs

L'objectif premier du plan est de décliner une politique globale destinée à participer activement à la défense et la promotion de la culture et de la langue occitanes dans le département de la Haute-Garonne.

Aussi, ce plan a pour principal objet de structurer sur le long terme la politique du département en y associant ses différents services.

Par des dispositifs partenariaux et transversaux, le présent plan a aussi pour ambition d'aider les différents acteurs politiques, associatifs ou institutionnels dans le but d'assurer la valorisation de l'occitan et de la culture qu'il véhicule. Enfin ce plan décline un ensemble de mesures concrètes qu'il paraît nécessaire de mettre en œuvre pour atteindre cet objectif de préservation et de valorisation de l'occitan.

> Les enjeux

- la **transmission** de la langue, notamment par l'enseignement et la sensibilisation et l'initiation préalables,
- la **diffusion** de la langue et la culture (littérature, théâtre, danse, musique) notamment dans les médias ou au travers de festivals,
- la **présence** de l'occitan dans **l'espace public**,
- la **prise en compte de la spécificité haut-garonnaise** à savoir la présence sur son territoire de deux dialectes occitans, le Gascon dans le Sud et l'Ouest du département et le Languedocien dans le Nord et l'Est du département.

1 - La transmission de la langue et de la culture occitanes : une priorité

Une langue ne peut vivre que si elle est parlée. Mais elle ne peut être parlée que si elle est connue et enseignée.

Cet enseignement est d'autant plus prioritaire que la langue se transmet de plus en plus à l'école et de moins en moins en famille comme le démontre l'étude sociolinguistique effectuée par la Région Midi-Pyrénées en 2010 (voir en annexe).

Le 26 janvier 2017, une convention a été signée à Toulouse entre la Ministre de l'Éducation nationale et les Présidents des Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie qui prévoit de renforcer la valorisation et l'enseignement de la langue. Celle-ci entend notamment permettre la formation du plus grand nombre de jeunes locuteurs, d'assurer la continuité d'enseignement de l'école au lycée et de favoriser l'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieurs.

Sur l'année 2016/2017, selon les chiffres de l'Académie de Haute-Garonne, 17,47 % des élèves à l'école élémentaire (20 712 sur 118 574 élèves) ont bénéficié de cours en occitan, soit un enseignement bilingue, soit une initiation,

soit une simple sensibilisation. L'enseignement bilingue en primaire ne représente que 912 élèves, soit 0,77 % de l'ensemble des élèves scolarisés. Au secondaire, 1 737 élèves en collège, et 241 en lycée, ont bénéficié d'un enseignement en occitan ou d'une sensibilisation.

Les actions tendant à structurer et développer l'enseignement de l'occitan peuvent concerner aussi bien l'enseignement public que l'enseignement par immersion assuré par le mouvement associatif du réseau des Calandretas. Elles peuvent aussi viser les organismes de formation de type Institut d'Études Occitanes ou centres de formation pour adultes.

Des actions pourront être également menées dans le cadre des Chemins de la République déployées par le Département sur l'ensemble du territoire haut-garonnais pour promouvoir les valeurs de la laïcité.

- **Des actions en faveur de l'enseignement public**

Le Conseil départemental entend poursuivre ses efforts par le financement d'actions ou d'animations culturelles menées dans les collèges et les écoles par des associations.

Il souhaite aussi, à l'instar d'autres départements, signer une convention avec l'Éducation nationale afin de favoriser l'enseignement de l'occitan dans le secteur public.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - aider à la transmission de la langue occitane - favoriser et structurer l'enseignement de l'occitan
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Établissements publics d'enseignement - Public scolaire
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - signer et assurer le suivi avec l'Éducation nationale de la convention académique sur l'enseignement de l'occitan - acquérir et prêter aux enseignants, par le biais des centres d'animation et de documentation pédagogiques (CADP), du matériel pédagogique et des outils documentaires ou d'animation - poursuivre les aides aux associations assurant la diffusion de la langue et de la culture occitanes dans les établissements d'enseignement - réunir, une fois dans l'année, les collégiens qui étudient l'occitan pour valoriser leur enthousiasme et promouvoir la langue occitane
Acteurs - Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation nationale - Conseil départemental - Centres d'animation et de documentation pédagogiques (CADP)

- Des actions en faveur de l'enseignement assuré par le mouvement associatif

L'enseignement effectué par le secteur associatif est assuré principalement par le « réseau des calandretas ». Né en Haute-Garonne il y a 35 ans, il a vocation à assurer la transmission de la langue et de la culture occitanes par la création d'établissements scolaires du premier et du second degré.

L'enseignement se fait par « immersion », c'est-à-dire entièrement en occitan. La méthode pédagogique utilisée est la « technique Freinet » fondée sur l'expression libre des enfants.

La demande de scolarisation en « calandreta » est extrêmement forte et celles-ci doivent malheureusement refuser du monde.

La Haute-Garonne compte à ce jour 8 écoles primaires « calandretas » :

- 2 à Toulouse : Tounis-Garonette et Côte Pavée,
- 1 à Muret,
- 1 à Castanet-Tolosan,
- 1 à Cintegabelle,
- 1 à L'Union,
- 1 à Légevin.
- 1 à Villefranche-de-Lauragais.

436 enfants fréquentent les écoles « calandretas » en Haute-Garonne.

Un collège « calandreta » a ouvert ses portes à Toulouse en septembre 2013. Il compte actuellement 46 élèves et 6 enseignants. Depuis la rentrée 2015, il est hébergé provisoirement par la Ville de Toulouse dans les locaux de l'école de Jolimont. Le Conseil départemental a proposé d'autres bâtiments et va très prochainement prendre le relai. Cet établissement est sur le point de signer un contrat d'association avec l'Éducation nationale. Cette démarche a été largement soutenue par le Département au cours de ces derniers mois.

Cet établissement a pour vocation à signer un contrat d'association avec l'Éducation nationale.

Ces écoles et ce collège s'affirment laïcs et sont créés et gérés sous la forme associative. Pour chaque établissement primaire ou secondaire, à côté de l'association gestionnaire de l'école ou du collège, existe une autre association qui œuvre pour assurer des animations culturelles.

Outre l'enseignement en direction des enfants, les cours d'adultes doivent être mieux connus du public pour satisfaire, soit la demande de formation des adultes, soit celle des professionnels.

À ce jour, ces cours sont assurés par le collège d'Occitanie, l'Institut d'Études Occitanes de Haute-Garonne (IEO 31) et le Centre de Formation Professionnelle d'Occitanie (CFPO).

Objectifs	- aider le mouvement associatif dans ses missions de transmission et d'enseignement de l'occitan
Cibles	- enseignement associatif

Actions	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir les actions culturelles effectuées dans les écoles et collèges occitans - appuyer la signature d'un contrat d'association entre l'État et le collège occitan - mettre à disposition des locaux départementaux au profit du collège occitan - utiliser toutes les voies de droit offertes par le code de l'éducation pour soutenir les actions des calandretas - informer le public, de l'existence de cours d'apprentissage pour adultes
Acteurs - Partenaires	- associations assurant l'enseignement de l'occitan

- Des actions de sensibilisation et de formation en faveur des acteurs locaux

La mise en œuvre d'une politique publique locale, associant les collectivités territoriales, nécessite que l'ensemble des acteurs politiques locaux (conseillers départementaux, maires, élus locaux), ainsi que des agents du Conseil départemental, soient informés des différentes politiques menées en faveur de l'occitan et soient initiés ou sensibilisés à la culture et à la langue occitanes, et aux enjeux liés à leur survie et leur pérennité.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les agents départementaux à l'occitan et à la culture régionale - informer les élus locaux des différentes politiques menées en faveur de l'occitan et des différents partenaires qu'ils peuvent solliciter
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - élus locaux, municipaux, intercommunaux ou départementaux - agents du Département
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - organiser des stages de sensibilisation à la langue et à la culture occitanes - informer sur les politiques publiques menées en faveur de l'occitan et les différents intervenants à solliciter, et notamment sur les politiques à mettre en œuvre pour valoriser le patrimoine occitan à des fins de développement touristique et économique.
Acteurs - Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental, - Agence Technique Départementale.

- Des actions de valorisation de l'héritage culturel occitan : le « vivre ensemble » au service de la citoyenneté

Au-delà de la nécessaire transmission de la langue et afin d'asseoir le « vivre ensemble », l'héritage de la culture occitane peut être valorisé, notamment dans le cadre des initiatives prises par le Département au travers des « Chemins de la République » et, en leur sein, des actions menées autour de la figure d'Averroès.

Objectifs	- sensibiliser le public aux valeurs de tolérance et de vivre ensemble véhiculées par la culture régionale.
Cibles	- tout public
Actions	- débats et conférences, en liaison avec les associations locales dans le cadre des « Chemins de la République » ou dans les cantons
Acteurs	- Conseil départemental - associations locales

2 - L'occitan, une présence à promouvoir dans l'espace public

La présence d'une langue dans l'espace public est un vecteur puissant et indispensable pour assurer sa vitalité. Elle assure ainsi non seulement la reconnaissance de la langue mais aussi sa diffusion, voire sa transmission. C'est pourquoi, le Conseil départemental souhaite développer des actions permettant de conforter cet objectif de promotion de l'occitan dans l'espace public, en soutenant notamment les initiatives locales.

Objectifs	- favoriser la présence de l'occitan dans l'espace public
Cibles	- tout public
Actions	- soutenir les médias d'expression occitane gérés sous la forme associative par l'acquisition d'annonces d'intérêt général - intégrer une chronique en occitan sur le site internet du Conseil départemental - diffuser des objets promotionnels en occitan lors d'actions ou d'évènements occitans soutenus par le Conseil départemental - favoriser, pour les communes qui le désirent, la signalisation bilingue en occitan sur les routes départementales, par le financement d'une partie du coût des panneaux d'entrée d'agglomération - intégrer les noms occitans dans les espaces naturels sensibles (ENS) et notamment dans la forêt de Buzet - concevoir, dans le cadre des missions du syndicat Haute-Garonne Environnement, des outils pédagogiques à mettre à la disposition des écoles, collèges et mairies, en particulier sur le changement climatique, avec un module en occitan - valoriser les évènements culturels ou festifs à composante occitane de nature à promouvoir le tourisme haut-garonnais - mettre en réseau les initiatives locales
Acteurs - Partenaires	- Conseil départemental - Haute-Garonne Environnement - Comité départemental du tourisme - associations

3 - L'occitan, une vitalité culturelle à conforter

La valorisation de l'occitan et de la culture régionale est assurée tant par le tissu associatif, particulièrement dynamique dans le département, que par les collectivités publiques.

Si le milieu associatif est particulièrement présent, les collectivités publiques, et notamment le Département, jouent un rôle majeur depuis de nombreuses années. C'est pourquoi le Conseil départemental prévoit de conforter l'aide apportée aux associations et de développer ses propres actions.

- Conforter le soutien aux structures sous la forme d'appels à projets ou de subventions

Les différentes structures qui interviennent tant dans le domaine de l'enseignement de la langue que de la défense et de la promotion de la culture occitane : danse, théâtre, musique, chant, édition, ou qui œuvrent pour la création artistique, participent grandement à assurer la pérennité de l'occitan et de la culture régionale auprès de tous les publics.

Le Département les soutient au travers de subventions en adéquation avec les objectifs de la politique départementale menée en faveur de l'occitan et d'appels à projet.

Objectifs	- structurer un programme d'aides départementales (création, diffusion artistique) - aider les acteurs culturels occitans
Cibles	- structures assurant la défense et la promotion de l'occitan et la culture régionale (danse, théâtre, musique, chant, édition...) qu'elle soit traditionnelle ou de création contemporaine
Actions	- subventions ou appels à projets
Acteur	- Conseil départemental

- Conforter et développer la valorisation de l'occitan à travers les structures et les événements départementaux

Par le biais de la Médiathèque départementale, le Conseil départemental diffuse des ouvrages en occitan au réseau des bibliothèques ou médiathèques municipales qu'il alimente, afin de mieux faire connaître la langue et la culture régionales sur l'ensemble des territoires de la Haute-Garonne.

Le Conseil départemental assure également la programmation d'artistes occitans dans le cadre des nombreux festivals qu'il organise dans le département. Enfin, les Archives départementales, qui disposent d'un très riche fonds en occitan, participent également de la valorisation de celui-ci par des expositions, conférences ou débats.

Objectifs	- développer en interne des actions de valorisation de l'occitan
Cibles	- tout public

Actions	<ul style="list-style-type: none"> - acquérir des ouvrages et prévoir des animations en occitan - programmer des artistes occitans dans les festivals organisés par le Département - réaliser des expositions, débats, conférences ou autres actions afin de valoriser les fonds occitans détenus par les Archives départementales.
Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental - Médiathèque départementale - Archives départementales

L'Occitanie, l'occitan, qu'és aquò ?

Débarquant en Occitanie, tout nouvel arrivant peut être amené à se demander quelle est la réalité exacte qui se cache derrière cette terminologie.

Une réponse rapide peut consister à dire, sans trop se tromper, que l'Occitanie est l'espace territorial où la langue occitane, ou langue d'Oc, a pu, ou peut encore, se parler.

Mais l'Occitanie n'est pas qu'un espace territorial où se pratique la langue d'Oc, c'est aussi une culture millénaire aux valeurs affirmées d'accueil et de tolérance.

1 - L'occitan, une langue qui véhicule des valeurs d'ouverture et de tolérance : Libertat, Paratge, Amor.

La liberté, « **libertat** » : elle se retrouve tout d'abord dans les chartes comtales ou seigneuriales accordées aux Cités, aux Villes ou aux communautés villageoises.

Ces chartes, développées dès les XI^{ème} et XII^{ème} siècles, ont permis le développement urbain et le rayonnement économique et culturel de véritables « républiques » autonomes dont la ville de Toulouse procure la plus belle illustration. Dirigée par les Capitouls, ceux-ci assuraient un véritable pouvoir politique et administratif. Ils exerçaient aussi l'autorité judiciaire et s'étaient dotés de troupes armées pour assurer la défense de la cité comtale ou, tout simplement, pour faire régner l'ordre public.

Les Capitouls étaient déjà "élus". Non pas que le suffrage universel fut institué à l'époque : il s'agissait plutôt d'un système de cooptation. Les Capitouls étaient issus de la bourgeoisie d'affaire, du milieu commerçant, des corporations ou étaient titulaires de titres nobiliaires ou de charges judiciaires. Mais une "autorité locale" était déjà en route.

Cette liberté se rencontre aussi dans les droits ou franchises accordées directement aux habitants par les seigneurs locaux qui reconnaissaient déjà le droit de propriété, de port d'armes, de chasse et de pêche, de commerce et d'industrie et un devoir d'assistance envers les plus pauvres.

Le « **paratge** » : il peut se traduire, à la fois, par le respect mutuel de l'autre, mais aussi par la reconnaissance d'une certaine égalité au-delà des différences sociales, religieuses ou hiérarchiques. Le « **paratge** » est en fait la négation du droit du plus fort, du lien féodal ou du lignage seigneurial.

Dans la civilisation du Moyen Âge, l'altérité était, en Occitanie, plus que « tolérée », elle était « acceptée ».

La grande tolérance religieuse des comtes de Toulouse en donne le plus bel exemple. Cette tolérance vis-à-vis de la foi cathare leur coûtera d'ailleurs fort cher et sera une des causes de leur perte et du rattachement de leur comté au royaume de France.

D'autres exemples illustrent ce respect de l'individu et cette tendance à l'égalité, concernant notamment le rôle de la femme, qui peut tenir un rôle important, tout au moins en certains lieux.

En Occitanie, au Moyen Âge, les femmes peuvent ainsi participer aux débats, siéger dans les assemblées communautaires, voter, et même être éligibles comme « chef de communauté ».

Il faudra attendre 1945 pour qu'elles retrouvent le droit de vote reconnu seulement aux hommes à la Révolution française. Ce n'est peut-être pas un hasard si la « Déclaration des droits de la Femme », rédigée sous la Révolution, l'a été par une occitane originaire de Montauban, Olympe de Gouges.

L'Amor : une autre valeur de l'Occitanie est « *l'amour courtois* » ou « *amour parfait* ». Né grâce aux Troubadours et à leurs chansons clamées dans les cours des châteaux seigneuriaux, « ***l'amor cortés*** » ou « ***fin amor*** » prône le respect de la femme, la fidélité à la dame plutôt qu'au seigneur féodal.

Le terme « courtois » renvoie à la vie de la « cour » mais aussi à un ensemble de règles de savoir vivre et d'élégance du jeu amoureux dont les préséances s'apparentent à celles de la chevalerie.

Depuis les travaux de l'historien et philologue espagnol Américo Castro, relayés en France par l'écrivain et universitaire Charles Camproux, ce respect de l'individu est dénommé aujourd'hui « ***convivència*** ».

Ce concept résume la volonté de « *vivre ensemble* », le « *vivre avec* » l'autre, avec ses différences qui font son identité et qui permettent un enrichissement mutuel.

La « *convivència* » implique, au-delà du respect des différences de chacun, et des valeurs de tolérance et de partage qu'elle induit, d'accepter un nécessaire équilibre harmonieux entre pluralité, égalité et dignité.

« ***Libertat, paratge, amor*** », liberté, égalité, tolérance, respect sont des valeurs partagées aujourd'hui par toutes les grandes démocraties.

2 - L'occitan, une langue millénaire à sauver

> L'occitan, une langue romane

L'occitan est une langue romane issue du latin, comme le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, le corse et le catalan.

3 - L'occitan, une langue littéraire

Il n'est pas inutile de rappeler que l'occitan fut aussi la langue culturelle et artistique de tout le Moyen Âge.

Les troubadours, par leurs poésies et leurs mélodies, diffusèrent dans les cours seigneuriales non seulement la langue d'Oc mais aussi les valeurs de « ***fin amor*** », de « ***paratge*** » qu'ils propagèrent ainsi à toute l'Europe.

Si le poète Frédéric Mistral, grâce en particulier à son œuvre « Mirèio » et à la publication du grand dictionnaire provençal français « Lou Tresor dóu Felebrige », fut récompensé par un prix Nobel de littérature en 1904, d'autres ont aussi participé à la reconnaissance de la littérature occitane, comme Pèire

Godolin (1580-1649), Bertran Larade (1581-1635), ou encore Louis Vestrepain (1809-1868).

4 - L'occitan, une langue riche et plurielle

L'occitan compterait plus de 150 000 mots alors que le français n'en dénombrerait que 40 000.

L'occitan se caractérise aussi par ses variétés géographiques.

La Haute-Garonne connaît la présence de deux dialectes sur son territoire : le gascon, parlé en Comminges, en Volvestre, dans la partie haut-garonnaise du Savés et en Gascogne toulousaine et le languedocien, parlé en pays toulousain, dans le Frontonnais et dans la partie haut-garonnaise du Lauragais.

5 - L'occitan, une langue aujourd'hui reconnue

La langue occitane, patrimoine immatériel, a été reconnue par l'UNESCO en février 2009 « en danger de disparition ».

La préservation des langues régionales, notamment par l'enseignement, reste une possibilité légale régie par le code de l'éducation, dans son article L.312.10, qui reconnaît l'enseignement facultatif des langues et cultures régionales et l'enseignement bilingue.

Ce même code admet aussi la signature de contrats d'association avec des écoles associatives prônant l'enseignement de la langue par immersion.

Grâce à l'enseignement de l'occitan, notamment dans les « calandretas », l'usage de la langue occitane n'est pas complètement perdu.

6 - L'étude sociolinguistique de 2010

Une étude sociolinguistique a été réalisée à l'initiative de la Région Midi-Pyrénées en 2010.

Il en ressort qu'un Midi-Pyrénéen sur deux parle l'occitan. Si 18% sont locuteurs, 32% ont de simples notions. 4% seulement des personnes interrogées disposent d'un très bon niveau, 14 % parlent l'occitan pour tenir une conversation simple et 32 % ne disposent que de peu de notions ou parlent avec difficultés.

À l'évidence, la langue occitane est plus parlée par les anciens. La part des 60 ans et plus est presque 2 fois plus élevée chez ceux qui ont au moins quelques notions. Et, plus globalement, plus le niveau de maîtrise de la langue est élevé, plus le locuteur est âgé.

Cependant, 62% des occitanophones disent utiliser de moins en moins l'occitan.

Si 71% des occitanophones et de ceux qui n'ont que quelques notions d'occitan ont acquis la pratique de la langue en famille, 36 % des jeunes de moins de 30 ans, occitanophones ou ayant des notions, ont appris la langue à l'école.

Mais il faut noter que seuls 25% des occitanophones ayant des enfants leur ont transmis l'occitan, bien souvent quelques notions.

L'étude démontre cependant que 57% des Midi-Pyrénéens sont « attachés » ou « plutôt attachés » à la langue occitane, 47% pour les moins de 30 ans, à plus de 60% pour les plus de 60 ans.

Si les non occitanophones ne sont que 37% à être attachés à l'occitan, ce taux grimpe à 72% pour ceux qui n'ont que quelques notions, 87% pour ceux qui ont un niveau moyen et 92% pour les bilingues.

74% des personnes trouvent intéressant de préserver la langue, 13% souhaiteraient même que la langue prenne plus d'importance dans la vie de tous les jours et 2% y sont réfractaires.

71% des personnes interrogées est tout à fait favorable à son apprentissage et 27% plutôt favorable à ce que chaque élève puisse, s'il le désire, apprendre l'occitan à l'école, au collège et au lycée.